

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

DU XVI^{ème} ARRONDISSEMENT

SEANCE DU 29 MARS 2008

Le samedi 29 mars deux mil huit, à quinze heures, le Conseil du 16^{ème} arrondissement s'est réuni dans la salle des Fêtes de la Mairie du 16^{ème} arrondissement. En application de l'article L.2511-25 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil du 16^{ème} arrondissement a été exceptionnellement convoqué par M. le Maire de Paris, par lettre du 21 mars 2008 adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints.

Etaient présents:

M. David ALPHAND, M. Pierre AURIACOMBE, Mme Dominique BAIGUINI, Mme Véronique BALDINI, Mme Julie BOILLOT, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, Mme Marie-Caroline BRASSEUR, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Grégoire CHERTOK, M. Bernard DEBRE, Mme Sylvette DIONISI, Mme Laurence DREYFUSS, M. Pierre GABORIAU, M. Gérard GACHET, Mme Danièle GIAZZI, M. Etienne de GIBON, M. Claude GOASGUEN, Melle Marie-Laure HAREL, M. Eric HELARD, M. Yves HERVOUET des FORGES, M. Jean-Pascal HESSE, Melle Valérie HOFFENBERG, Mme Marie-Thérèse JUNOT, Mme Ihjeb KHOURY, Mme Caroline KOVARSKY, M. Thomas LAURET, M. Jacques LEGENDRE, M. Marc LUMBROSO, M. Jean-Yves MANO, M. Emmanuel MESSAS, Mme Nicole MONIER, M. Jean PEYRELEVADE, M. Jérémy REDLER, Mme Dominique ROUSSEAU, Mme Valérie SACHS, Mme Ghislaine SALMAT, M. Aurélien de SAINT-BLANCARD, M. Pierre-Christian TAITTINGER, Melle Hélène ZWANG

La séance est présidée par M. Pierre-Christian TAITTINGER, doyen d'âge, qui constate que le quorum étant atteint, le Conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

La séance est ouverte par M. TAITTINGER qui explique qu'il a à présent l'habitude de présider en tant que doyen. Il trouve très agréable de prononcer ce discours d'ouverture comme il y a huit jours au Conseil de Paris. Il salue les élus avec une pensée pour les présents et pour ceux qui n'ont pas été retenus ou ont été battus. Il tient à leur dire qu'ils ne seront pas oubliés, et que le souvenir de ce qu'ils ont apporté à l'arrondissement se perpétuera.

M. Pierre-Christian TAITTINGER tient à saluer les nouveaux élus auxquels il faut montrer le chemin et indiquer ce qu'il est possible d'espérer ou d'attendre et surtout, de faire pour servir l'arrondissement qui leur a fait l'honneur de les choisir. Il formule des vœux très personnels, très chaleureux et remercie en même temps tous ceux qui l'ont suivi pendant ces dix-neuf années, qui l'ont accompagné avec une loyauté, avec une bonne volonté, un sens du travail, de l'effort et toutes les qualités qu'il apprécie. Il n'est pas dans son esprit de les diviser, c'est pourquoi, il unit dans un même éloge, un même souvenir, une même gratitude, une même reconnaissance ceux qui restent et ceux qui sont partis. Il convient que ce n'est pas très Français de remercier, mais il aime bien le faire.

M. Pierre-Christian TAITTINGER constate ensuite que la campagne électorale a été très agréable et dans l'ensemble, courtoise. Elle l'a été sur les problèmes de fond, sur les problèmes municipaux et a intéressé les habitants qui l'ont suivie.

Il remercie également avec beaucoup de considération le Parti Socialiste qu'il salue et retrouve avec plaisir, puis le Modem qui fait son entrée dans le Conseil d'Arrondissement.

M. TAITTINGER tient également à remercier les différents candidats de s'être préoccupés de sa santé pendant cette campagne électorale et les rassure sur ce point. Il se porte bien..

M. TAITTINGER veut essayer à présent de dessiner l'avenir. Des efforts ont été faits de part et d'autre pour présenter un certain équilibre, une harmonie, avec un renouvellement et en même temps un maintien en place de ceux qui ont rendu de grands services et peuvent rendre d'autres grands services à notre arrondissement.

Il voudrait s'adresser aux personnels de la Mairie et leur dire combien, du fond du cœur, il a apprécié pendant ces dix-neuf années, leur gentillesse, leur talent, leur compétence, leur désir de faire toujours mieux. Si, aujourd'hui, des progrès considérables ont été effectués dans cette Mairie, c'est grâce à l'imagination dont ils ont fait preuve et à cette volonté d'essayer sans relâche de répondre aux attentes des habitants. Alors, au début de cette séance, il veut leur dire qu'il ne les oubliera jamais.

Il avait souhaité une évolution pacifique entre générations, entre courants, sinon politiques, du moins presque métaphysiques, pour respecter un temps d'apaisement, de tranquillité et de paisibilité. M. Pierre-Christian TAITTINGER se rend très bien compte de son âge et s'il a la chance de se porter bien, il sait que cela représente un handicap pour certains ; il souligne qu'il préfère dix fois que ce soit un handicap à leurs yeux, plutôt qu'aux siens. Tant qu'il arrivera à courir le 100 mètres dans des temps corrects et pourra jouer au football, il ne sera pas trop inquiet. Mais quand il voyait dans leur regard cette douloureuse attention qu'ils lui portaient, il se disait qu'il fallait malgré tout qu'il passe le flambeau ; ce flambeau, il était décidé à le passer, dans des conditions amicales, chaleureuses, avec le sens des quarante-neuf années passées dans cet Hôtel de Ville, qui est pour lui la chose la plus importante qui mérite d'être soulignée ou reconnue.

Cela ne peut pas se faire, M.TAITTINGER juge que ce n'est pas grave. Il conçoit que ce qui est important, c'est que le 16^{ème} conserve son unité, conserve une majorité et il tient encore à remercier tous les habitants de cet arrondissement qui, pendant quarante-neuf ans, lui ont apporté leur soutien, leur concours et surtout, ce qui était beaucoup plus précieux pour lui, leur amitié, ce qu'il n'oubliera jamais. Il n'a d'ailleurs pas l'intention de quitter la fonction de Conseiller de Paris, mais restera proche d'eux en traitant à l'Hôtel de Ville de Paris des grands problèmes qu'il a moins suivis puisqu'il s'est, surtout, au cours de ces dernières années, consacré au 16^{ème} arrondissement et l'a fait avec beaucoup de cœur.

Il s'adresse ensuite aux membres du personnel présents dans la salle et les assure qu'à l'Hôtel de Ville de Paris, il continuera à les épauler, à les soutenir et à essayer d'obtenir toujours de l'administration parisienne une plus juste compréhension des efforts et du dynamisme dont ils font preuve. En tout cas, pour lui, sa reconnaissance est acquise à vie. Pour une question purement sentimentale, il demandera à l'assemblée d'excuser son absence et demande à son voisin, M. PEYRELEVADE de présider la séance dans l'état d'esprit et dans le but qu'il a définis. Il souhaite que cette nouvelle mandature soit favorable au 16^{ème}, qu'elle commence avec une réelle volonté de traiter encore mieux les problèmes locaux qui touchent tous les habitants ; il souhaite qu'elle soit parfaitement utile, productive, répondant à l'attente de chacun ; il est certain qu'il y aura toujours mieux à faire pendant les six années prochaines, c'est ce qu'il souhaite du fond du cœur à tous les membres participant au Conseil d'Arrondissement et au public sympathique et chaleureux qu'il salue et remercie d'être venu assister à cette séance.

Il souhaite à tous une bonne séance de travail et donne pouvoir à M. Bernard DEBRÉ pour le représenter.

Applaudissements chaleureux dans la salle.

M. TAITTINGER transmet la présidence à M. Jean PEYRELEVADE et quitte la séance.

M. Jean PEYRELEVADE voudrait, en quelques mots, dire à quel point il est ému et honoré de présider pour la première fois de sa vie une assemblée d'élus grâce, il ne devrait pas dire au hasard, mais plutôt aux circonstances. Il souhaite dire aussi très rapidement, très simplement, quelle estime et quelle considération, il porte à Pierre-Christian TAITTINGER auquel il est très honoré de succéder pour quelques minutes.

M. Peyrelevade propose de nommer comme secrétaires de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Marie-Laure HAREL et Aurélien de SAINT-BLANCARD, conseillers les plus jeunes de l'assemblée. Le Conseil donne son accord à main levée.

1. Élection du maire

M. Peyrelevade invite le conseil à procéder à l'élection du maire. Il précise qu'en application des articles L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. En application des dispositions des articles L.2511-25 et L.2122-4-1 du CGCT, le maire d'arrondissement est élu parmi les conseillers de Paris de nationalité française.

M. Peyrelevade procède à un appel à candidature pour l'élection du Maire d'arrondissement.

M. Claude GOASGUEN se déclare candidat.

M. Jean-Yves MANO déclare qu'en d'autres circonstances, conformément à ce qu'auraient pensé les électeurs du 16^{ème} arrondissement, il n'aurait pas présenté sa candidature. Il se joint à Pierre-Christian TAITTINGER, dans ces moments, qui, lui semble-t-il, ne doivent pas être très faciles pour lui et se félicite des treize ans passés en sa compagnie au sein du Conseil d'Arrondissement du 16^{ème}. Respectueux de l'opposition, respectueux du dialogue permanent avec les différentes composantes du Conseil d'Arrondissement, M. MANO pense, qu'aujourd'hui, c'est sûrement une certaine surprise pour de nombreux habitants du 16^{ème}, de voir que Pierre-Christian TAITTINGER n'est pas le candidat de la liste, puisque durant la campagne électorale, ceci a été dit de façon assez précise, par la liste que menait M. Claude GOASGUEN.

Alors, il aurait pu, compte tenu de l'opposition numérique dans cette assemblée, ne pas se présenter. En d'autres lieux, Mme de PANAFIEU n'a pas présenté de candidature.

M. MANO l'aurait fait bien volontiers si Pierre-Christian TAITTINGER avait été le candidat et c'est pourquoi il pose sa candidature au poste de Maire d'arrondissement, pour que les choses soient claires dans cette assemblée.

M. Bernard DEBRE voudrait dire toute son amitié pour Pierre-Christian TAITTINGER. Claude GOASGUEN, Pierre-Christian TAITTINGER et lui-même ont fait une liste et décidé d'être unis pour la présenter aux habitants du 16^{ème} arrondissement. Il est vrai que beaucoup d'habitants et d'élus auraient aimé voir Pierre-Christian TAITTINGER poursuivre sa mission pendant peut-être un an ou deux, selon les engagements pris. Les circonstances, aujourd'hui, sont différentes. Claude GOASGUEN fait partie de la liste d'union voulue par tous et a décidé de se porter candidat.

M. DEBRE répète qu'il regrette Pierre-Christian TAITTINGER, mais malgré toute la peine ressentie, il est important que cette union perdure et qu'au-delà de l'union, ce soit une véritable fusion, car il n'y a pas deux listes, celle de Bernard DEBRE et celle de Claude GOASGUEN. Il n'y en a qu'une et pour cette raison, il demandera à ceux et celles qui leur font confiance, de voter pour Claude GOASGUEN.

M. PEYRELEVADE propose de procéder au vote à bulletin secret.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote, sur lequel il a écrit le nom de la personne qu'il a choisie.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance donne les résultats suivants au premier tour de scrutin.

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral)	7
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	32
e. Majorité absolue	17

PRÉNOM ET NOM DU CANDIDAT (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Claude GOASGUEN	27
Jean-Yves MANO	4
Pierre-Christian TAITTINGER	1

M. Claude GOASGUEN, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et est immédiatement installé.

M. GOASGUEN précise qu'il ne va pas infliger un discours trop long, mais souhaite dire avec force qu'en prenant sur ses épaules cette charge, il a le sentiment de s'inscrire dans ce qui constitue l'essentiel de son existence à savoir, de ne jamais fuir ses responsabilités publiques. Il a été successivement un haut fonctionnaire d'Université, Recteur d'Académie, Député, Ministre. Il s'honore aujourd'hui, pour la première fois de sa vie, d'exercer la charge de Maire et de Maire d'un arrondissement prestigieux dans lequel il vit et dans lequel toute l'assemblée vit. Le 16^{ème} arrondissement n'appartient à personne, le 16^{ème} arrondissement est éternel et il a le sentiment aujourd'hui de s'inscrire dans une histoire prestigieuse avec cet arrondissement.

M. GOASGUEN rappelle les propos de Pierre-Christian TAITTINGER, grand représentant par son activité, tant au Conseil de Paris qu'à la tête de cet arrondissement ; ce qu'il représente personnellement, ce qu'il a donné à cet arrondissement depuis plusieurs générations est, pour Claude GOASGUEN, un exemple, comme sont des exemples ceux qui l'ont précédé. Il espère ne pas trahir cette longue suite d'hommes prestigieux, en exerçant modestement mais avec détermination et, il l'espère, compétence, cette charge.

Il explique que la campagne électorale qui vient de s'achever a été une campagne difficile à Paris, puisque ses amis politiques et ceux de la majorité de cette assemblée ont perdu nettement une bataille essentielle. Le tort en incombe à tous. Mais il faut aussi savoir examiner les causes de cette défaite. L'évolution fondamentale, sociale, sociologique, intellectuelle, culturelle de Paris n'a pas été suffisamment comprise. Les élus parisiens se sont enfermés dans un débat droite-gauche qui a sans doute de l'importance dans les élections présidentielles et législatives mais qui a perdu de son importance, et il faut s'en féliciter, dans les débats locaux et municipaux.

M. GOASGUEN a découvert, en conduisant cette liste après avoir participé à plusieurs campagnes municipales, à quel point les parisiens et ceux du 16^{ème} notamment, interrogeaient les candidats, davantage sur les conditions de vie, sur la circulation, sur le stationnement, sur le logement, sur l'avenir de l'arrondissement et de Paris, que sur leurs appartenances politiques ; cela a été sans doute mal compris, les enfermant dans une attitude plus propice aux élections législatives ou présidentielles ; alors qu'ils sont pourtant à l'origine de l'évolution du Statut de Paris, ils n'ont pas compris que la démocratie locale parisienne évoluait vers une véritable politique de commune et de département. M. GOASGUEN considère que c'est une chance pour le 16^{ème}, pour Paris et pour l'Agglomération parisienne car, avec le Maire de Paris, avec le Président de la Région, avec l'Etat, avec ce grand projet qui va dominer sans doute les questions parisiennes pendant plusieurs années, et que l'on appelle d'une manière caricaturale le Grand Paris, les élus du 16^{ème} vont pouvoir relancer une Capitale qui, quelles que soient les vertus des Municipalités passées, doit évoluer, s'adapter, grandir. M. GOASGUEN dit qu'il faut essayer dans ce 16^{ème} arrondissement d'être à la hauteur de cette tâche et, avec la Municipalité, il essaiera, bien entendu, non seulement d'associer les élus, mais également la population tout entière, car il croit que s'il y a une démocratie locale, il doit y avoir aussi un contact plus régulier entre la population et les élus. Il est vrai que de ce point de vue, beaucoup reste à faire dans les quartiers,

dans les médias, dans l'information et le premier engagement que M. GOASGUEN prend c'est que bien entendu, chaque année, il remettra toutes les questions de cet arrondissement en débat devant l'ensemble de ceux des habitants du 16^{ème} arrondissement qui voudront y participer. Il le fera chaque année et il demandera à tous les élus de le faire régulièrement, car il n'est pas sain de rester enfermé dans une Mairie, même si elle est prestigieuse. Il faut aujourd'hui se préparer à cette grande évolution.

M.GOASGUEN précise combien cette campagne a été bénéfique à chacun. Elle a été difficile aussi car le climat politique national n'était pas le meilleur. Il y a eu des attitudes qui, quelquefois, étaient à la limite de l'injure et l'ont personnellement meurtri. Mais comme il est un vieux professeur de Droit Romain, il peut dire, pour une fois, en toute clarté, puisqu'il exerce la tâche « de minimis non curat praetor » : « le Maire que je suis s'en lave les mains et veut oublier ». Car il veut dire à tous ceux qui ont conduit cette campagne que son intention n'est pas de faire de l'ostracisme. Il veut le dire à son ami Jean-Yves MANO avec lequel il est si souvent en désaccord, ce qui n'enlève en rien à l'amitié qu'il lui porte, qu'il y a beaucoup de travail à faire et, qu'en ce qui le concerne, il défendra le 16^{ème} arrondissement, fermement, car son tempérament l'y porte, et en même temps en considérant qu'il ne s'agit pas simplement de conserver mais aussi d'évoluer. Il sait pour en avoir discuté hier avec le Maire de Paris, qu'il est possible de trouver des points qui permettront de réussir cette évolution tout en préservant les spécificités de l'arrondissement car il ne faut pas se tromper, il ne laissera pas le 16^{ème} arrondissement se banaliser. Il y a des impératifs qui sont des impératifs parisiens et nationaux, et chaque arrondissement a sa spécificité.

Le 16^{ème} arrondissement n'est pas le 6^{ème}, le 11^{ème} ni le 18^{ème}. Cette spécificité est sa noblesse culturelle, son histoire. Paris n'est pas un bloc de béton uniforme. Paris est une addition, ce qu'on appelle en d'autres lieux la mixité sociale et la diversité. Cette diversité, Claude GOASGUEN y tient très fort. Il voudrait ajouter qu'il conduira la Municipalité de cet arrondissement avec l'autre Député de cet arrondissement, Bernard DEBRÉ ; il a découvert au cours de cette campagne que malgré les difficultés conjoncturelles du passé, ils ont l'intention, dans cet arrondissement, de mener ensemble à bon port l'évolution qui se prépare. Il n'y aura pas d'un côté, le Député du Sud et de l'autre côté, le Député du Nord. Il y aura une équipe élue. Avec lui-même et Bernard DEBRÉ, et avec la liste de ceux qui vont travailler au sein de la Municipalité, c'est en fonction de cette diversité interne du 16^{ème} arrondissement que des choix ont été faits.

Claude GOASGUEN souligne qu'il faudrait bien entendu davantage d'adjoints comme il faudrait qu'il y ait davantage de conseillers de Paris ou de conseillers d'arrondissement ; souvent, hélas, l'exigüité des listes a déçu beaucoup de ceux qui auraient eu leur place tout à fait légitime par leurs valeurs, par leur travail, par leurs idées, mais qui n'ont pas pu, parce qu'il faut faire des choix, figurer ou être élu. A tous ceux-là, à tous ceux qui étaient dans l'ancienne Municipalité, tous ceux qui ont travaillé en commun avec des élus ou qui pouvaient aspirer à de justes fonctions, Claude GOASGUEN voudrait dire qu'ils ne se découragent pas, que l'action publique ou politique est une suite de déceptions et également une suite de joies, de la joie de servir, chacun à son poste. Servir n'est pas seulement le mot d'ordre des militaires. C'est aussi celui des élus qui sont conscients de leur activité civique. Alors à tous ceux qui sont déçus parce qu'ils ne seront pas dans la Municipalité, Claude GOASGUEN explique qu'au delà des fonctions municipales, les conseillers d'arrondissement seront dotés de délégations, ainsi que les Conseillers de Paris ; ceux-ci décident juridiquement en premier de l'avenir de la Capitale mais ont moins de fonctions dans les arrondissements ; cette déconnexion entre l'arrondissement et le Conseil de Paris est probablement l'une des causes d'un certain dysfonctionnement général de notre démocratie parisienne, c'est la raison pour laquelle des délégations les plus larges possibles seront données aux conseillers de Paris comme aux conseillers d'arrondissement.

Dans cette mairie, dans les diverses associations, dans les diverses commissions, des possibilités existent. Claude GOASGUEN n'a pas la « commissionniste » aigüe, mais pense que chacun doit s'épanouir, quelle que soit d'ailleurs sa tendance politique. Il assure à tous ceux qui ne sont pas dans la majorité qu'ils auront un pouvoir d'expression total, aussi important que celui accordé par le Maire de Paris. M. GOASGUEN ne veut pas dire qu'il reprend par la main droite ce qu'il a donné par la main gauche, car tous auront la possibilité d'une expression légitime, il croit vraiment que c'est de la discussion et du débat que naît la lumière.

En tout cas, M. GOASGUEN répète que c'est un grand honneur d'être devant cette assemblée. Il ne changera rien à ses habitudes. Tout Maire qu'il est, il descendra dans les rues avec autant de plaisir que lorsqu'il ne l'était pas et il demande à tous de ne pas changer d'attitude à son égard, mais d'être aussi vigoureux dans leurs interpellations qu'à la Porte de Saint-Cloud, à Auteuil ou ailleurs, à l'égard de leur Député. Il aime la confrontation et demande qu'on l'excuse des réponses parfois un peu dilatoires et vigoureuses qu'il peut adresser à tel ou tel. C'est un tempérament qui ne doit pas cacher qu'il estime véritablement ceux à qui il répond parfois durement.

Claude GOASGUEN renouvelle à chacun ses remerciements pour son élection et il demande que l'on pense en même temps à Pierre-Christian TAITTINGER qui a géré cette maison avec beaucoup de rigueur ; quelles que soient les circonstances, il a toute son estime et son amitié. Il souhaite dans cette période difficile pour lui, alors qu'il quitte une maison qu'il a tellement aimée, chérie et aidé à construire, lui dire qu'il partage avec tous son affliction ; il voudrait le lui dire très fort et au nom de tous, ici présents, et dans les applaudissements qui vont lui être adressés.

Il remercie l'assemblée de son attention et précise que l'élection des Adjointes aura lieu après une courte suspension de séance.

La séance reprend à 16h 10.

Claude GOASGUEN invite le conseil à procéder à la détermination du nombre des adjointes à élire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2511-25 et L.2511-25-1.

Il indique que le nombre d'adjointes ne peut excéder trente pour cent du total des membres du Conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre ni supérieur à quinze soit 11 adjointes maximum dans le 16ème arrondissement.

Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'adjointes chargés de quartier sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10% de l'effectif total du conseil d'arrondissement, soit 3 adjointes supplémentaires.

Claude GOASGUEN propose d'arrêter le nombre des adjointes au Maire du 16ème arrondissement à 14 et de voter à main levée sauf si un tiers des conseillers s'y oppose.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il donne ensuite lecture de la liste des candidats aux fonctions de Premier Adjoint au Maire. Il explique qu'il n'a pas été attribué de délégation au Premier Adjoint et que des délégations sont accordées aux Adjointes de Quartiers. La liste se présente avec le Premier Adjoint figurant en tête, puis suivent par ordre alphabétique, les Adjointes qui seront ultérieurement délégués dans des fonctions, les trois derniers adjointes étant les Adjointes Territoriales.

Premier Adjoint, Danièle GIAZZI, puis Adjointes, Véronique BALDINI, Stéphane CAPLIEZ, Grégoire CHERTOK, Laurence DREYFUSS, Pierre GABORIAU, Yves HERVOUET des FORGES, Marie-Thérèse JUNOT, Jacques LEGENDRE, Marc LUMBROSO, Emmanuel MESSAS.

Les Adjointes Territoriales seront Ihjeb KHOURY, Nicole MONIER, Dominique ROUSSEAU.

Claude GOASGUEN précise que les élus vont voter pour ces propositions à bulletin secret et ajoute que, s'agissant d'un scrutin de vote, tout graffiti, tout insigne sur la liste, qualifie le bulletin de « nul ».

Les élus étant nommés en fonction de leurs souhaits, de leurs compétences et de leur volonté, M. MANO s'étonne et trouve la liste surprenante pour les acteurs politiques présents autour de la table et également pour le public.

Claude GOASGUEN répond que les délégations seront connues ultérieurement et remarque que lors de l'élection au Conseil de Paris, celles-ci n'étaient pas prêtes ; Bertrand DELANOE a hésité très longtemps à faire connaître les délégations. Il rassure M. MANO en expliquant que les délégations seront connues en temps utile. Il espère que, puisque M. MANO manifeste son inquiétude, il donnera un satisfecit à la liste en votant pour.

M. DEBRÉ ajoute que cette liste a été établie d'un commun accord avec Claude GOASGUEN et que les délégations sont prêtes.

Mme KOVARSKY fait remarquer à M. Claude GOASGUEN qu'il l'avait assurée d'un poste d'Adjoint. Or, elle ne figure pas sur cette liste et se sent profondément triste et déçue par rapport à l'engagement donné et au travail fourni durant ces sept années pendant lesquelles elle ne pense pas avoir démerité. Elle se dit abasourdie.

M. GOASGUEN répond que cette liste a été difficile à établir, comme d'ailleurs, toutes les listes d'Adjoints. Après des discussions difficiles, il a décidé avec Bernard DEBRE de proposer cette liste et il s'en excuse, mais, il a été obligé de faire un certain nombre de concessions. Hélas, il n'a pas pu imposer Caroline KOVARSKY comme Adjoint et il s'en excuse publiquement, auprès d'autres également. Il précise à Caroline KOVARSKY que son travail passé n'est pas en cause, mais véritablement un problème qui tient à la répartition territoriale. Il souhaite en tout cas que dans cette Municipalité, elle puisse conserver une place importante et se tient à sa disposition pour la recevoir à ce sujet.

M. Claude GOASGUEN appelle les conseillers à procéder au vote.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel sont écrits tous les noms de la liste qu'il a choisie.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance donne les résultats suivants au premier tour de scrutin.

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées :	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral)	11
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	28
e. Majorité absolue	15

PRÉNOM ET NOM DU CANDIDAT (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Mme Danièle GIAZZI	28 voix
Mme Véronique BALDINI	28 voix
M. Grégoire CHERTOK	28 voix
Mme Laurence DREYFUSS	28 voix
M. Pierre GABORIAU	28 voix
M. Yves HERVOUET des FORGES	28 voix
Mme Marie-Thérèse JUNOT	28 voix
M. Jacques LEGENDRE	28 voix
M. Marc LUMBROSO	28 voix
M. Emmanuel MESSAS	28 voix
Mme Ihjeb KHOURY	28 voix
Mme Nicole MONIER	28 voix
Mme Dominique ROUSSEAU	28 voix

Claude GOASGUEN annonce le résultat de l'élection des Adjointes au Maire.

Le nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
Bulletins blancs et nuls :	11
Nombre de suffrages exprimés :	28
Majorité absolue :	15

La liste de Danièle GIAZZI qui a obtenu 28 voix est élue et Claude GOASGUEN félicite les Adjointes.

Il remercie les participants d'avoir bien respecté l'esprit général de ce Conseil d'Arrondissement. Il ajoute à l'attention de ceux qui sont déçus de ne pas être Adjoint, que des conseillers vont être chargés de délégations ; certains présideront des commissions importantes, par exemple, Mme DIONISI, à qui sera confiée la Caisse des Ecoles, charge importante dans cet arrondissement, et d'autres seront des créations, des innovations ; il demande aux élus de ne pas se décourager, c'est essentiellement dans les aléas de la vie politique que le caractère se forme et que l'on devient finalement des serviteurs du public.

Il s'adresse ensuite au public pour lui dire qu'il y a désormais une nouvelle équipe municipale, et loin de vouloir critiquer la précédente, que cette nouvelle municipalité et son Maire sont désormais à partir de ce jour à la disposition et au service de tous.

Il remercie le public de sa présence et lève la séance à 16h 35.

Claude GOASGUEN
Député de Paris
Ancien Ministre
Maire du XVI^{ème} Arrondissement